

Le mercredi 30 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

AIDE ET SOUTIEN AUX MIGRANTS ET REFUGIES : L'APF, solidaire, se mobilise partout en France

Face aux conditions de vie inhumaines auxquelles sont confrontés les migrants et les réfugiés, l'Association des paralyés de France s'engage dans la « chaîne de solidarité » aux côtés des associations et des pouvoirs publics pour accompagner de façon digne les personnes et familles accueillies en France.

Sur la base de ses valeurs fondamentales portées par sa Charte, l'Association des paralyés de France réaffirme la primauté de l'être humain sur toute considération politique et économique.

L'association, solidaire de tous les combats relatifs aux droits humains, mobilise l'ensemble de son mouvement en lien avec ses établissements et services dans toute la France, pour apporter son expertise sur les situations de handicap ou leur prévention afin de répondre concrètement aux besoins des personnes en termes d'accompagnement et d'aides matérielles.

Alors que s'intensifie l'afflux de migrants et de réfugiés en quête de sécurité vers l'Europe, l'Association des Paralyés de France est, comme de nombreuses associations, préoccupée par les conditions de vie inhumaines auxquelles ils font face. Ces personnes et familles qui subissent à la fois des traumatismes psychiques et physiques, se retrouvent dans des situations d'extrême précarité et requièrent donc une attention particulière au regard de leurs difficultés.

Fidèle à ses valeurs fondamentales que sont l'égalité, la solidarité, la citoyenneté et la primauté de l'être humain sur toute considération politique et économique, l'APF se veut solidaire de tous les combats relatifs au respect des droits de l'homme. Par le passé, l'association s'est déjà mobilisée pour accompagner des familles en situation irrégulière par exemple, en 2010, lors de l'expulsion du jeune Ardi Vrenezi, jeune Kosovar polyhandicapé et elle entend poursuivre sur cette voie

C'est pourquoi l'APF, par la voix de son conseil d'administration, se mobilise dans la « chaîne de solidarité » aux côtés des pouvoirs publics et des associations qui soutiennent l'aide aux migrants et aux réfugiés, à travers son mouvement associatif en lien avec son réseau de structures dans toute la France.

L'APF souhaite aller plus loin dans l'accompagnement des réfugiés et des migrants, qu'ils soient en situation de handicap ou non, afin de les restaurer dans leurs droits en apportant une solution concrète et cohérente à leur situation ou en les orientant vers les interlocuteurs appropriés à même de leur fournir une réponse adaptée.

Ainsi, tout au long de cette mobilisation et afin de répondre concrètement aux besoins exprimés en termes d'accueil, d'accompagnement, de recherche de locaux, d'aides matérielles, juridiques et sociales, les pouvoirs publics et associations pourront s'appuyer sur l'expertise de l'APF en matière de situations de handicap, de gestion et de prévention, et ce dans chacune de ses délégations en lien avec ses établissements et services sociaux et médico-sociaux mais aussi par son réseau de collaborateurs externes.

A travers ces différents engagements, l'APF entend jouer son rôle à part entière d'actrice de la société civile conformément à son combat pour une société inclusive et solidaire, respectueuse des droits et libertés fondamentales de chacun.

Contact presse :
William Bastel : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37